



CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2012-2013

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuve d'admission



ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE (ALLEMAND)



Les candidats doivent, dans la langue choisie, faire le commentaire d'un texte écrit dans cette langue et répondre à des questions.
L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

(Préparation 30 mn – Durée : 30 mn – Coefficient 1)

Le sujet suivant a été tiré au sort par les candidats :

- **DER SPIEGEL 50/2012** 10.12.2012
Wir bleiben ein Sonderfall
Von Kurbjuweit, Dirk